



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

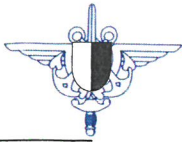


DDTM Somme	
Signalé	
Date réponse	
DDTM	
DDTM Adjoint	
Chargé Mission CT	
SG	
SEA	
SEL	
SRSR	
SHC	
SAP	
STPM	
STGA	
STSHS	
SJM	

MINISTÈRE DES ARMÉES

25 MAI 2018

Metz, le
N° 503363/ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/B.SEU/NP



ÉTAT-MAJOR
DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme

OBJET : élaboration – carte communale – Blangy-Tronville (80).

RÉFÉRENCE : courriel du 23 mai 2018.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de la carte communale de Blangy-Tronville.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce ban communal est grevé par la servitude PT2 relative au faisceau hertzien de Belleuse Le Gros Chêne à Pozières cote 162 – décret du 27 novembre 1989 – gérée par l'unité de soutien de l'infrastructure de la défense de Creil - Base aérienne 110 – allée Maurice Choron – BP 78 - 60100 Creil.

De plus, aucun immeuble militaire n'est implanté sur cette commune et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de cette carte communale mais désire recevoir le compte-rendu des réunions abordant les SUP.

Par délégation,
Le colonel Michel BERGIER
chef de la division appui des formations

COPIES :
COMBdD Creil
DIRISI Metz